

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de Méziré se réunira en séance ordinaire

***Lundi 27 juillet 2020 à 19 h 00
en salle des fêtes***

Afin de respecter le décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé, la présence du public à cette réunion sera limitée à un effectif de 14 personnes, et le port du masque est obligatoire pour tous.

OBJET DE LA REUNION

- *Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 juillet 2020,*
- *Affectation du résultat de fonctionnement 2019,*
- *Vote du Budget Primitif 2020,*
- *Prise en charge par la Commune de la carte avantages jeunes 2020/2021,*
- *Dispositif de participation citoyenne / Désignation des référents,*
- *Renouvellement de la mise à disposition du stade municipal au FCSM,*
- *Régularisation foncière dans le cadre du projet de vente NEOLIA,*
- *Commissions communales et comités consultatifs / Ajout de membre(s),*
- *Abonnement à l'application d'alertes et d'informations aux citoyens ILLIWAP,*
- *Divers.*

Méziré, le 20 juillet 2020



Le Maire,

Rafaël RODRIGUEZ.